

l'uniscope

ACTUALITÉS

Les Mystères de l'UNIL
s'attaquent au pire
meilleur des mondes (p. 7)

CAMPUS

Etudier à l'UNIL, enseigner
en prison (p. 12)

Quand les pollens font du foin

François Spertini, médecin-chef en allergologie et immunologie au CHUV, s'est promené sur le campus avec un botaniste pour repérer les plantes susceptibles de provoquer des réactions aux pollens. (p. 4)

2 Espresso

Image du mois

MAGNIFIQUE JOURNÉE, le 15 avril dernier, jour de la rencontre à l'UNIL entre le dalaï-lama (ici avec le recteur Dominique Arlettaz) et des scientifiques.



Petite astuce



F. Imhof ©UNIL

F. Imhof ©UNIL

MOBILITÉ DOUCE et musculation des mollets sont au programme ce printemps. En plus des vélos en libre service sur le campus, trouvez désormais la monture de vos rêves grâce à l'offre Campusroule Bike Shop. Les étudiants et collaborateurs de l'UNIL peuvent en effet profiter d'un rabais à l'achat de 10 à 20% sur l'ensemble de la gamme proposée par trois fournisseurs de vélos traditionnels, électriques ou pliables. A tester au point vélo de l'EPFL ou au magasin m-way de Lausanne pour les versions électriques. Infos sur le site www.unil.ch/unibat > prestations > se déplacer > campus roule > bike shop.



Edito

de Francine Zambano
rédactrice en chef

Le Dies academicus, les Mystères, les pollens: des événements typiques d'un mois de mai sur le campus de l'UNIL. Un mois de mai savoureux et copieux, tout comme ce numéro de *l'uniscope* qui s'ouvre en page 4 avec un sujet sur les allergies avec le profes-

seur Spertini, médecin du Service d'immunologie et d'allergologie du CHUV et professeur associé de la Faculté de biologie et de médecine. Vous l'aurez constaté: les plantes de Dorigny sont en pleine floraison, ce qui implique mouches et autres désagréments pour les plus sensibles.

En mai, donc, place aux Mystères de l'UNIL. Le pire meilleur des mondes, utopie, dystopie, le Titanic, tels sont les mots clés de cette huitième édition qui va surprendre les écoliers vaudois et le grand public avec des ateliers où petits et grands vont devoir ramer (page 7).

Changement radical de registre avec une rencontre... fructueuse. Robert Danon, professeur aux facultés de droit et des HEC, vient de lancer un nouveau Master of Advanced Studies in International Taxation. Monsieur Danon va-t-il former des conseillers fiscaux pour nous apprendre à faire baisser la facture de nos impôts? Réponse en page 9.

Autre question: l'association Gesepi, ça vous dit quelque chose? Retrouvez, en page 12, les témoignages de deux étudiantes de l'UNIL qui, bénévolement, donnent des cours d'anglais aux détenus de la prison de

Entendu sur le campus

«Savoir s'arrêter devant l'incompréhensible est la suprême sagesse.»

Le philosophe chinois Tchouang-Tseu, cité à l'Espace méditation.

Lu dans la presse

«**LE MOUVEMENT GEEK** a engendré de véritables génies qui se sont parfois construits sans suivre le système scolaire traditionnel. Aujourd'hui, la communauté est toutefois très hétérogène et composée de centaines de millions de personnes. Le geek des années 1970 a été rejoint par le reste de la société.» Olivier Glassey, sociologue, dans le 24 heures du 15 avril.

Campus plus



stramatàkis ©UNIL

LA SUISSE CONSOMME proportionnellement à sa taille deux fois plus de ressources naturelles que ce que la biosphère est capable de produire. Ce mode de vie est générateur d'inégalités sociales et environnementales croissantes. Il s'agit donc de réduire drastiquement nos consommations et d'inventer des modes de vie qui respectent les équilibres locaux et globaux.

L'UNIL s'y engage en stimulant la recherche et l'enseignement, en renforçant la culture de la durabilité dans sa communauté et en tentant de gérer ses consommations en ressources naturelles et énergétiques de manière raisonnée. Pour en apprendre plus sur la durabilité et ses différentes formes à l'UNIL, un nouveau site regroupe de nombreux renseignements utiles: www.unil.ch/durable.

Le chiffre

105 LE NOMBRE DE PAYS où l'on recense des membres du réseau Alumnil, qui compte à ce jour près de 17'000 adhérents.

Les uns les autres

EMMANUEL SYLVESTRE, responsable du CSE (Centre de soutien à l'enseignement), a été nommé à la présidence de l'Association internationale de pédagogie universitaire, section Suisse (www.aipu-assos.org voir sous > section suisse) lors de la dernière assemblée générale.



F. Imhof/UNIL

Bois-Mermet.

S'ensuivent un sujet sur la psychologie du développement religieux (page 14), un article sur une nouvelle école doctorale (page 19), un *Vu d'ailleurs* spécial 10 ans de la Faculté des géosciences et de l'environnement avec une interview passionnante de Jacques Grinevald, philosophe, historien de l'écologie, qui développe la notion d'Anthropocène.

Joli, ce mois de mai, non? Et il se conclut en beauté le 31 avec la cérémonie du Dies academicus. Présentation des lauréats en pages 22 et 23.

Terra academica



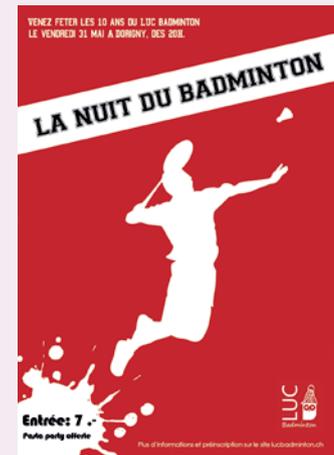
MARIO KUMMERT a été récompensé par le prix ArGiLe 2012 de l'Association des géographes de l'UNIL, qui lui a été remis fin mars, pour la grande qualité de son travail de master. Se basant sur la réalisation de cartes géomorphologiques, le jeune géographe, aujourd'hui doctorant à l'Université de Fribourg, a étudié la dynamique sédimentaire du bassin-versant des Aiguilles-Rouges d'Arolla (VS). Ces mouvements

sédimentaires, responsables de l'évolution de la forme de la surface de la Terre, sont des processus étroitement liés à la problématique des dangers naturels et s'inscrivent dans le contexte actuel du réchauffement climatique. Deux éléments qui ont rendu le mémoire de l'étudiant encore plus pertinent aux yeux du comité de lecture, outre sa présentation formelle excellente et son travail géomorphologique approfondi.

BRÈVES

10 ANS, ÇA SE FÊTE

Pour fêter ses 10 ans d'existence, le LUC Badminton organise une Nuit du badminton le vendredi 31 mai au Centre sportif de Dorigny. Toutes les informations sont sur lucbadminton.ch/10ans.



DÉGUSTATION À CHANGINS

Amateurs de vins, à vos agendas! Rendez-vous à l'École d'ingénieurs de Changins (EIC) pour une plongée au cœur de l'ADN du raisin en compagnie du Dr. José Vouillamoz (29 mai) et un éclairage agronomique sur les cépages par le Professeur Philippe Dupraz (13 juin). Quand: 29 mai et 13 juin à 18h30 à l'EIC. Coût: CHF 80.- pour 1 atelier / CHF 120.- si inscription aux 2 ateliers. Inscription obligatoire sur www.unil.ch/alumnil et infos: contact.alumnil@unil.ch

POUR LES PARENTS

Le Bureau de l'égalité a édité une plaquette « Informations parents » destinée aux pères et mères qui travaillent ou étudient à l'UNIL. Le flyer rappelle les différents types de congés parentaux et répertorie les services à disposition: garderies, écoles enfantines, accueils d'urgence, lieux d'allaitement disponibles, aides financières ou encore activités de vacances pour les enfants. Des cafés-contacts sont aussi organisés régulièrement. Plus d'informations sur www.unil.ch/egalite

NOMINATION

Le professeur Marcelo Aebi, directeur de l'Institut de criminologie et de droit pénal (ICDP), a été nommé membre du conseil consultatif de l'Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance.



François Spertini et François Felber ont parlé médecine et botanique sur le campus. F. Imhof©UNIL

Les revers d'un campus vert

Avec la belle saison et les températures en hausse, les plantes du campus sont en pleine floraison et libèrent allègrement leurs pollens. Tour d'horizon des « zones à risques » pour les plus sensibles avec deux experts en botanique et en allergologie.

Sophie Badoux

« Vous voyez ces chatons de bouleaux ? On est début avril et ils sont encore très fermés mais on voit déjà la future inflorescence. D'ici quelque temps, les étamines libéreront leur pollen qui se dispersera au vent afin d'aller féconder les fleurs femelles. » François Felber, directeur des Musées et jardins botaniques cantonaux, tient dans sa main la fine branche d'un bouleau d'une quarantaine d'années qui se dresse à côté du bâtiment Amphimax. Il explique qu'au vu des températures anormalement basses pour la saison, la floraison des arbres a été retardée de deux à trois semaines. A leur éclosion, les fleurs ne libéreront pas forcément plus de pollen, mais plusieurs espèces, dont l'épanouissement est d'habitude étalé sur plusieurs mois, relâcheront des millions de grains microscopiques en même temps. Un cocktail plus difficile à supporter pour les gens sensibles à plusieurs familles de végétaux.

« Toutes les plantes qui fabriquent du pollen sont potentiellement allergènes », explique

François Spertini, médecin-chef du Service d'immunologie et d'allergologie du CHUV et professeur associé de la Faculté de biologie et de médecine, au côté de son collègue botaniste avec lequel il a rédigé un ouvrage en 2003 intitulé *Plantes, pollen et allergies*. Mais ce sont surtout les plantes anémophiles, celles dont la poussière fine est portée par le vent, qui provoquent une hypersensibilité. Les facteurs climatiques (température, humidité, vent) et géographiques font varier l'intensité des réactions, qui peut fluctuer d'une saison à l'autre. « Un temps sec avec de la bise est le pire ennemi des allergiques. »

A vos mouchoirs !

Des bétulacées aux fagacées, en passant par les graminées et les oléacées, le campus universitaire regorge de plantes allergènes. Un environnement vert qui est habituellement le signe d'une haute qualité de vie. François Spertini rassure : « On ne risque pas d'être plus fortement exposé sur le campus que sur son balcon en ville de Lausanne. » Pour les plus sensibles, aha!, le centre d'allergie suisse, met en ligne

quotidiennement sur son site un bulletin de prévision pollinique très utile. Des informations qui se déclinent aussi sur une application pour smartphones que le professeur Spertini juge fiable, se basant sur les mesures effectuées par les capteurs de MétéoSuisse. Mais outre l'usage de la technologie, la première chose à faire est d'apprendre à reconnaître ce à quoi on réagit. Visite guidée du campus de l'UNIL.

Pour les résidents du **Quartier Sorge**, les bouleaux et leurs troncs blancs écaillés bordant le bâtiment Amphimax représentent le plus grand risque d'allergie. Leur pollen, très virulent et qui se dissémine loin, est responsable de bon nombre de rhinites au début du printemps. Les platanes qui longent la terrasse devant l'Amphimax et l'Amphipôle sont, eux, plutôt sans danger. Ceux qui auront l'occasion de se coucher dans l'herbe pour lire au soleil devront par contre se méfier des graminées. Comprenant les herbes des prairies, les roseaux et les céréales, plus de 200 espèces poussent en Suisse, ce qui en fait le pollen allergène le plus important du pays. Environ

13% de la population y est sensibilisée. Leurs effets se font sentir entre mai et août. « Mais pour ce qui est des pâquerettes, elles sont totalement inoffensives », annonce en souriant François Spertini.

Les occupants du Biophore sont chanceux en ce qui concerne les plantes comestibles mais moins en termes de pollens allergisants. Aux alentours de la bâtisse, on trouve notamment de l'oseille sauvage, des dents de lion et quelques orties, ainsi qu'un cornouiller mâle, non allergène pour ce dernier, « un arbuste à fleurs jaunes qui produit de petits fruits rouges avec lesquels on peut faire de la confiture qui accompagne très bien la chasse », signale François Felber. Y fleurira également en septembre la solidage du Canada, communément appelée verge d'or, une plante vivace et envahissante très allergène. A la même période sévira aussi l'armoise, une herbacée au pollen agressif. Responsable de nombreuses réactions croisées, elle partage une grande partie de son ADN avec certains légumes. « Les allergiques à l'armoise peuvent développer de violentes réactions au céleri, à la carotte, au persil ou à des épices dérivées de l'anis », explique le docteur François Spertini.

En traversant la petite forêt de Dorigny en direction de l'Unithèque et du **Quartier Centre**, on y rencontre principalement des hêtres et des chênes, dont le majestueux spécimen de plus de 200 ans qui aurait été planté par Napoléon. Le chêne se reconnaît à ses feuilles lobées et son écorce rêche, tandis que le hêtre produit des feuilles simples et entières et propose un tronc lisse. « Les hêtres et les chênes font partie de la famille des fagacées, très proche génétiquement de celle des bétulacées, comprenant les bouleaux, charmes, noisetiers ou aulnes, ce qui fait que la plupart des gens allergiques à l'une des familles le sont également à l'autre », note le spécialiste en allergologie. Quelques noisetiers, dont la période de pollinisation court de février à mars, se trouvent aussi dans les alentours d'Unicentre. Ce sont les premiers arbres de l'année à provoquer des allergies. Ils préparent généralement la sensibilité au bouleau, qui démarre sa pollinisation juste après. Les hêtres et les chênes diffusent après les bétulacées, soit entre fin avril et début juin. Les arbres fruitiers proches des serres ou devant la Banane ne provoquent par contre aucune réaction.

Après avoir longé l'allée de platanes en direction du **Quartier Lac**, les sportifs se retrouveront surtout entourés de bouleaux et de quelques peupliers, quasiment inoffensifs.

Autour de la rivière Sorge et du **Quartier Dorigny** se côtoient bouleaux, charmes à l'écorce musculeuse et noisetiers, ainsi que quelques frênes, que l'on reconnaît à leurs bourgeons noirs, leurs feuilles composées et leurs fruits ailés en grappes prêts à se disperser dans l'air. Ces derniers diffusent leur pollen très agressif juste avant les bouleaux, soit mi-avril cette année. Le frêne est aussi responsable de réactions croisées avec l'olivier, démangeant bon nombre de vacanciers en Méditerranée en juin et juillet.

Système immunitaire trop protégé

Selon le médecin, 30% des citoyens suisses seraient sensibilisés aux pollens mais 20% (soit 1,2 million de personnes) développent de réels symptômes plus ou moins gênants : rhinite allergique, éternuements, yeux lar-

moyants, démangeaisons au niveau du palais, du nez et des oreilles. Les allergies, dont la prédisposition est génétique (un enfant a

80% de risques d'être sensibilisé si ses deux parents le sont), ont fortement augmenté au cours des dernières décennies dans les pays occidentaux jouissant d'un haut niveau de vie et d'une bonne hygiène. Dans un environnement « trop » propre, le système immunitaire est moins exposé à des bactéries. Dans ces conditions, les cellules immunitaires répondent « par défaut » sur le mode de l'allergie à des situations pourtant inoffensives.

30% de la population est sensibilisée aux pollens.

Techniquement, le grain de pollen s'ouvre au contact des muqueuses et largue les protéines qu'il contient à l'intérieur du nez ou de la gorge. L'allergie est une réponse exagérée du système immunitaire face à ces protéines qui ne sont pas dangereuses en soi. L'anticorps appelé Immunoglobuline E (IgE) les reconnaît comme des agresseurs. Ce contact entraîne la libération entre autres d'histamine, qui conduit à l'inflammation. « Pour se soigner, il n'y a pas forcément besoin de savoir à quelles plantes on réagit, précise François Spertini. Les antihistaminiques, qui bloquent la réaction inflammatoire, fonctionnent pour tous les types de pollens. » Mais si les réactions sont très fortes et que les antihistaminiques ne marchent pas, le médecin peut proposer à ses patients une désensibilisation, pour laquelle il faut poser un diagnostic précis établi grâce à des tests cutanés ou sanguins. Le processus permet d'habituer le corps à ne plus réagir à certaines substances allergènes et de diminuer fortement les symptômes. L'allergologue travaille actuellement sur de nouvelles manières de soulager les personnes atteintes (voir ci-dessous). Et si l'allergie se déclenche de manière instantanée, elle n'est que transitoire. Une fois l'histamine nettoyée par le corps, la réaction s'estompe. Par contre, 40% des gens souffrant d'une rhinoconjonctivite pollinique peuvent développer de l'asthme, une inflammation chronique plus sévère, puisqu'elle touche les poumons et peut conduire à une limitation de la capacité respiratoire si non traitée.

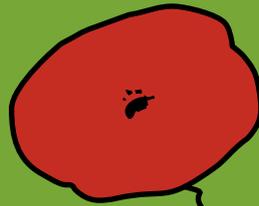
 www.pollenundallergie.ch

UN VACCIN CONTRE LES POLLENS ?

Les recherches du professeur François Spertini portent sur de nouvelles approches thérapeutiques permettant un traitement facilité des allergies. Le chercheur a fondé sa start-up, Anergis, à Epalinges en 2001, avec laquelle il tente de développer un vaccin anti-allergique. Actuellement, la seule solution proposée aux patients est la désensibilisation, qui requiert trois à cinq ans de traitement. « En exposant la personne à une dose de plus en plus forte d'allergènes, on écoeure les cellules, qui deviennent peu à peu tolérantes à la substance, explique le médecin. Notre but avec Anergis est de développer un vaccin qui permette d'obtenir les mêmes effets que ceux de la désensibilisation, mais en seulement cinq injections sur deux mois ». L'idée n'est donc pas de proposer une vaccination préventive à toute la population, mais seulement à ceux qui souffrent durement. Un vaccin contre le pollen de bouleau a déjà pu être développé et est actuellement en cours de tests cliniques d'efficacité dans des pays d'Europe du Nord (Suède, Danemark, Lituanie et France, hormis la Suisse). Les premiers résultats devraient être connus en juin et permettront de savoir si ces cinq injections équivalent effectivement à une désensibilisation sur trois ans. Si le bilan est positif, la firme a déjà un projet de vaccin contre l'allergie aux acariens et un autre contre l'ambrosie, une plante que l'on trouve surtout aux Etats-Unis et au Canada. Le vaccin permet d'échapper à la reconnaissance des Immunoglobulines E (IgE), de rendre tolérants les globules blancs spécifiques de l'allergène et d'éviter ainsi de déclencher une réponse exagérée du système immunitaire lors de l'exposition aux protéines du pollen pendant la saison.

Cours de vacances

Du 1^{er} juillet au 30 août 2013



au rythme du français
au cœur de l'été

www.unil.ch/cvac

Unil

UNIL | Université de Lausanne

Cours de vacances

Embarquement immédiat

Le pire meilleur des mondes : tel est le thème de la huitième édition des Mystères de l'UNIL, qui se déroulera sur le campus du 30 mai au 2 juin.

Francine Zambano

Trois cents chercheurs seront sur le pont fin mai-début juin. Pour l'édition 2013 des Mystères de l'UNIL, ils embarqueront écoliers vaudois et grand public dans « Le pire meilleur des mondes », thème des portes ouvertes de l'UNIL. « Il s'agit de tourner autour de l'utopie et de la dystopie de manière relativement lâche, explique Julien Goumaz, de l'Interface sciences-société. Autrement dit, on parle d'un scénario de monde idéal et de son contraire ou de son éventuel échec, conversion en dystopie. » Fil rouge de la manifestation ? L'histoire du Titanic, à la fois utopique – l'insubmersible, le rêve américain – et dystopique avec le naufrage. « L'histoire sera librement interprétée, afin d'introduire la thématique dans des ateliers, en laissant une certaine marge de manœuvre aux concepteurs », poursuit Julien Goumaz.

Pour illustrer le thème, le groupe Créa d'Unicom a choisi un graphisme festif, proche de l'univers des plus jeunes. « Tout en explorant un univers graphique contemporain, celui de la création de personnages minimalistes », précise Edy Ceppi, directeur artistique.

Un graphisme festif, proche de l'univers des plus jeunes.

Jeu de l'oie

Cette année, le Pôle de recherche national (PRN) LIVES se montre très présent aux Mystères de l'UNIL puisqu'il présente trois ateliers sur la vingtaine que compte la manifestation. « Le thème correspond parfaitement aux études menées par LIVES, qui s'intéresse à la vulnérabilité et aux moyens de la surmonter », explique Emmanuelle Marendaz Colle, responsable de la communication de LIVES. Le Pôle de recherche propose un jeu de l'oie géant sur le thème des parcours de vie dont les cases seront les cabines du Titanic, un jeu de rôle où les enfants devront faire leur valise en intégrant la notion de capital (économique, social, culturel) et une activité autour de pyramides des âges en forme d'iceberg, une partie de l'équipe du PRN LIVES étant composée de démographes. « Participer aux Mystères de l'UNIL est une formidable opportunité de vulgariser nos problématiques, poursuit

Emmanuelle Marendaz Colle. Le Fonds national suisse de la recherche scientifique, qui nous finance, réclame que nous organisions des activités de transfert de connaissances à l'attention du grand public et des jeunes. » La moitié des membres de LIVES affiliés à l'UNIL se sont embarqués dans l'aventure, soit vingt-cinq chercheuses et chercheurs qui se relayeront pendant quatre jours sur les trois animations.

« C'est enrichissant ! »

Doctorant en fin de thèse, appartenant au groupe de Paul Franken, du Centre intégratif de génomique (CIG), Francesco La Spada s'implique également avec enthousiasme aux Mystères de l'UNIL. « J'aime bien participer à des manifestations annexes telles que les portes ouvertes car j'adore vulgariser la science et pouvoir la partager avec tout un

chacun. » Le doctorant anime La tactique du tic tac, une des dix visites de laboratoire organisées pour la manifestation.

Francesco La Spada y présente l'horloge biologique, dite circadienne, à l'aide d'un mécanisme avec roues qui permet de faire comprendre de manière didactique son fonctionnement. « C'est difficile pour un scientifique de vulgariser, nous sommes toujours dans les détails, dans les petites choses. Pour se faire comprendre du grand public, il faut prendre du recul et voir nos travaux de manière globale. » Le doctorant estime qu'il est important pour l'UNIL de montrer ses recherches à la population. « Pendant les Mystères, les gens réagissent très bien. Et la réaction est différente en fonction des tranches d'âge des enfants, c'est enrichissant ! »

Portes ouvertes à l'UNIL, 30 et 31 mai, écoles vaudoises; 1^{er} et 2 juin, grand public



Deux des personnages de l'affiche des Mystères de l'UNIL 2013.



➤ www.unil.ch/mysteres



Le professeur Danon participera le 15 mai à un débat avec M. Pascal Broulis et Mme Délia Nilles sur la fiscalité des entreprises (17h30, Internef, auditoire 271)
F. Imhof © UNIL

Nommé professeur ordinaire de droit fiscal en août 2012, Robert Danon lance un nouveau Master of Advanced Studies in International Taxation (Masit).

Les nouveaux défis de la fiscalité

Nadine Richon

La fiscalité est une discipline à cheval entre le droit et l'économie. Pour faire jouer cette interdisciplinarité, l'UNIL a engagé Robert Danon, auparavant professeur ordinaire à l'Université de Neuchâtel. Il est rattaché aux deux facultés de droit et des HEC. Nous l'avons rencontré alors qu'il vient de lancer un nouveau Master of Advanced Studies in International Taxation et qu'il a été nommé rapporteur général pour le Congrès bâlois de l'International Fiscal Association en 2015. Fondée en 1938, cette organisation non gouvernementale dotée d'environ 12'000 membres dans le monde se penchera sur la thématique très actuelle des mesures fiscales que l'on peut prendre pour encourager le domaine de la recherche et du développement. Des rapporteurs nationaux issus de soixante-trois pays plancheront sur le sujet. Le professeur Danon réalisera à partir de ces différents travaux un rapport de

synthèse sur les enjeux et les tendances dans ce domaine.

Allez-vous former des conseillers fiscaux pour nous apprendre à faire baisser la facture de nos impôts ?

Robert Danon : Non, ce master ne se résume pas à cela. Son but est d'offrir une formation la plus avancée possible en fiscalité suisse et/ou internationale. J'ai cherché à offrir une formation très ciblée sur la pratique mais qui conserve sa spécificité académique. Si de nombreux enseignements seront axés sur la pratique, d'autres cours, en revanche, permettront de réfléchir sur le système de façon critique, notamment sur les récents développements en matière de politique fiscale internationale. Le Masit est destiné à l'ensemble des personnes souhaitant pratiquer la fiscalité à un haut niveau : conseillers fiscaux, avocats fiscalistes mais également les personnes pratiquant la fiscalité au sein d'une administra-

tion fiscale, d'une industrie ou d'une banque. Pour les participants souhaitant se spécialiser en fiscalité suisse, nous proposons un cursus conduisant à d'importantes équivalences pour le diplôme fédéral d'expert fiscal. Les personnes souhaitant se consacrer exclusivement au droit fiscal international pourront opter pour le curriculum international axé sur le droit fiscal international, comparé et européen. Le Masit est une réponse académique à l'importante évolution du droit fiscal international.

Que signifie cette évolution du droit fiscal international pour notre pays ?

Aujourd'hui, vous avez des conflits conjoncturels mais également des conflits plus profonds. Sur le plan conjoncturel, on voit bien que la pression européenne est très forte sur les statuts spéciaux des entreprises. Sur le plan fiscal, notre pays traite plus favorablement les entreprises dont les revenus

viennent de l'étranger que celles dont les revenus proviennent de Suisse. Les entreprises réalisant leurs bénéfices sur le marché suisse sont soumises à un impôt sur le bénéfice plus élevé (approximativement 23 % dans le canton de Vaud et 24 % à Genève) que les entreprises installées sur notre territoire mais réalisant leurs bénéfices essentiellement à l'étranger (approximativement entre 11 et 12 % sur Vaud et Genève).

Dans le passé, cela a rendu la Suisse particulièrement attractive mais, depuis 2007, l'Union européenne y voit une violation de l'accord de libre-échange

conclu avec notre pays. Autrement dit, elle reproche à la Suisse de fausser la concurrence. Sous la pression, mais surtout pour maintenir son attractivité, notre pays doit proposer un modèle alternatif car l'incertitude est mauvaise pour l'économie.

Alors comment répondre à la demande européenne ?

On pourrait abaisser substantiellement le taux ordinaire de l'impôt sur le bénéfice. L'inégalité de traitement entre recettes de source suisse et étrangère serait supprimée et l'ensemble des entreprises imposées à un taux effectif relativement bas. C'est la solution adoptée par le canton de Neuchâtel (taux effectif de 15,6 % à partir de 2016). J'ai personnellement activement soutenu cette solution, qui est parfaitement euro-compatible, lorsque j'étais professeur à Neuchâtel. L'idée est également discutée à Genève (taux effectif étudié de 13 %). Techniquement, il s'agit d'une simple mesure tarifaire qui relève de l'autonomie cantonale. Mais une telle baisse d'impôt soulève toutefois le problème de son financement et de sa coordination avec l'impôt fédéral sur les bénéfices des entreprises. La seconde solution est d'introduire un véritable programme de soutien à l'innovation. La plupart de nos voisins européens (notamment l'Angleterre, les Pays-Bas, la Belgique) connaissent de telles incitations. Elles prennent la forme d'une déduction extraordinaire pour les frais de R & D et/ou d'une imposition privilégiée des revenus de la propriété intellectuelle. Ce second modèle, qui supposerait toutefois à mon sens une modification législative au niveau fédéral, est idéal pour les cantons comme Bâle, où les revenus provenant de la propriété intellectuelle sont particulièrement importants. Il convient moins aux sociétés de négoce, que l'on retrouve en plus grande proportion, par exemple, dans les cantons de Vaud et Genève.

Il existerait encore d'autres voies ?

Le droit fiscal suisse se fonde aujourd'hui par principe sur le droit comptable pour déterminer le bénéfice imposable. L'idée serait, à tout le moins, de tempérer ce principe afin de rendre l'assiette de l'impôt plus attractive, notamment en ce qui concerne les groupes de sociétés. Ceci indépendamment de la provenance géographique des revenus. Enfin, une autre voie serait de réfléchir à une fiscalité des groupes de sociétés, notion actuellement pratiquement inexistante en droit suisse,

ceci dans le respect des règles du droit fiscal européen et des principes édictés par l'OCDE. Mais ces mesures nécessiteraient également des modifications législatives au niveau fédéral, en particulier la loi sur l'harmonisation fiscale.

Mais il y a selon vous un conflit plus profond en matière de droit fiscal international...

Il est de nature sismique. Ce débat concerne les Etats membres de l'Union européenne ainsi que les pays de l'OCDE. Il explique les pressions exercées sur la Suisse, mais aussi sur d'autres Etats qui pratiquent des taux d'imposition relativement bas. En bref, les règles du droit fiscal international sont très axées sur la territorialité. Or cette territorialité est mise à l'épreuve par la mondialisation et surtout l'importance accrue des actifs dits « mobiles » comme ceux provenant de la propriété intellectuelle. Ces actifs, dont la valeur et les revenus peuvent être très importants pour les groupes multinationaux, peuvent être localisés dans des juridictions à faible fiscalité. Dans le même sens, le développement de l'économie digitale permet à une entreprise de réaliser des bénéfices dans un Etat sans forcément disposer d'une présence commerciale tangible dans cet Etat. Là également, la territorialité de l'impôt est mise à l'épreuve. Ces nouveaux développements créent ce que l'OCDE appelle des « zones de pression », qui ont vu la naissance d'un important chantier destiné à protéger la base d'imposition des Etats et à lutter contre les mesures de planification fiscale, certes légales, mais jugées agressives. Il s'agit du projet BEPS pour Base Erosion and Profit Shifting, dont le premier rapport a été publié par l'OCDE en février. La Commission européenne travaille sur un projet analogue avec des recommandations publiées en décembre 2012. A moyen terme, ces projets vont à mon sens se traduire par un

durcissement des règles antiabus destinées à lutter contre les cas de sous-imposition (voire d'absence d'imposition). A plus long terme, il est possible que les règles du droit fiscal international, trop axées sur la territorialité, soient même modifiées. Mais cela est un long processus car il faudrait alors notamment modifier les conventions bilatérales de double imposition entre les différents pays.

La Suisse devra s'adapter au droit de l'Union européenne ?

Notre pays doit prendre part à ce débat initié par l'OCDE et la Commission européenne. La Suisse doit adopter un système fiscal compétitif mais conforme au droit de l'UE et aux principes édictés par l'OCDE. En contrepartie, elle doit exiger de la part de l'UE que les filiales suisses d'entreprises européennes soient traitées de la même manière que leurs filiales établies au sein de l'Union. On constate que les règles antiabus sont aujourd'hui plus clémentes à l'intérieur de l'UE, en raison notamment de la liberté d'établissement, qu'à l'égard des Etats tiers. Certes, ce problème n'est pas nouveau pour les entreprises suisses, mais en devenant euro-compatibles, nous devrions exiger une contrepartie. Cela nous offrirait une protection dans l'hypothèse d'un durcissement de leurs règles antiabus par les Etats membres de l'UE.

Qu'en est-il de la fiscalité individuelle ?

En ce domaine, on constate un mouvement analogue en ce qui concerne notamment la lutte contre les avoirs non déclarés, que ce soit au niveau de l'OCDE ou de la Commission européenne. Ce mouvement, exacerbé par l'affaire offshore leaks, renforce l'idée du passage à l'échange automatique des renseignements dans le domaine de la coopération administrative. Là aussi, la Suisse doit se positionner. A mon sens et sur le plan interne, ce mouvement commandera également une réflexion approfondie sur la fiscalité des personnes physiques en fonction de ces nouveaux paradigmes. On pourrait par exemple se demander si l'impôt sur la fortune des personnes physiques, perçu au niveau cantonal et qui vise aussi à « contrôler » la fortune du contribuable, sera vraiment justifié à long terme. Cela d'autant plus que de nombreux Etats l'ont aboli et que celui-ci peut entraîner certaines distorsions pour les contribuables disposant d'une fortune importante mais de faibles revenus.

Arrivé dans le métier par hasard, il a su en faire une passion.

LES MYSTÈRES DE L'UNIL 2013

LE PIRE MEILLEUR DES MONDES



1^{ER}
ET 2^E JUIN

PORTES OUVERTES
DE L'UNIVERSITÉ

EMBARQUEZ AVEC NOS
SCIENTIFIQUES POUR DES
ATELIERS ET DES VISITES
DE LABORATOIRES

WWW.UNIL.CH/MYSTERES

UNIL | UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
ARRÊT MI: UNIL-SORGE
ENTRÉE LIBRE - 11H À 18H



Insaisissable cloud

Google vient (encore) de supprimer un service, son lecteur de flux RSS Google Reader. Que penser de l'usage de services cloud à la lumière de ce micro-événement?



Richardlyons © Fotolia.com

Patrice Fumasoli

Quelle n'a pas été ma surprise lorsque je me suis rendu sur Google Reader, mon lecteur de flux RSS favori, pour prendre en plein visage la phrase laconique mais définitive: « Google Reader will not be available after July 1, 2013. »

Vous me direz: RSS c'est ringard, aujourd'hui l'information s'est déplacée sur Twitter, Facebook ou un autre réseau social à la mode. Certes. Mais je n'ai toujours pas trouvé une technologie aussi pratique que RSS pour en un coup d'œil lire les titres des articles publiés sur mes sites web favoris. Sans pub. A moi ensuite de me rendre sur la page qui m'a « accroché ».

Google tire l'essentiel de ses revenus de la publicité. Supprimer un service gratuit – et donc financé par la publicité comme presque tout ce qui est gratuit – qui justement permet à l'internaute de lire moins de pub est logique.

La technologie RSS a également eu de la peine à sortir d'un cercle restreint de « geeks ». Soit. Mais l'important n'est pas là.

Que signifie l'arrêt brutal de Google Reader? Tout simplement que le fournisseur d'un service cloud détient vos données et le logiciel qui permet de les lire. Avant le cloud, si par exemple Apple décidait de ne plus vendre le logiciel AppleWorks, rien ne vous empêchait de garder une vieille machine capable d'exécuter le logiciel déclaré obsolète. A l'heure de la virtualisation, un ancien logiciel peut de plus être potentiellement conservé ad vitam aeternam, puisqu'un ordinateur récent peut faire tourner n'importe quel système d'exploitation, et donc n'importe quel logiciel.

Mais le cloud change tout. Vous n'avez plus la liberté d'utiliser votre logiciel le jour même où le fournisseur a décidé de retirer un ser-

vice de son catalogue. Google a décidé de supprimer Google Reader le 1^{er} juillet 2013. Passé cette date, le logiciel aura disparu de la surface de la terre. On peut très bien vivre sans Google Reader, il ne m'avait de toute façon rien coûté, si ce n'est d'avoir offert à Google la liste de mes lectures favorites... Rien n'est jamais réellement gratuit.

On peut très bien vivre sans Google Reader.

Utiliser un service cloud est synonyme de confort: le logiciel est toujours à jour, les données sont stockées et sauvegardées ailleurs, partager un document est facile puisqu'il n'y a plus de logiciel à installer, une connexion sur une page web suffit.

Mais le ciel peut vous tomber sur la tête le jour où un message laconique annonce la fermeture du service, agrémentée d'une difficile extraction de vos données voire... de leur destruction pure et simple.

Un partage au-delà des barreaux



Fitore et Matilde se réjouissent de continuer à enseigner l'an prochain. F. Imhof@UNIL

Etudiantes en psychologie, Fitore Daka et Matilde Wenger enseignent l'anglais à des détenus de la prison du Bois-Mermet à Lausanne. Au-delà des cours, une vraie complicité s'est créée.

Cynthia Khattar

Taux d'occupation des cellules de près de 170 %, établissement vétuste, tentatives de suicide de prisonniers... le centre de détention provisoire du Bois-Mermet fait passablement parler de lui en ce moment, et pas pour les meilleures raisons.

Mais chaque vendredi, un groupe de détenus a l'occasion de se changer les idées et même de se former à l'anglais, grâce aux cours que viennent leur donner des bénévoles du Groupement étudiant suisse d'enseignement aux personnes incarcérées (Gesepi). Rencontre avec deux bénévoles, Matilde Wenger et Fitore Daka, respectivement en première et troisième année de Bachelor en psychologie à l'UNIL.

Pourquoi avez-vous rejoint le Gesepi ?

Matilde Wenger : J'aimerais me spécialiser en psychologie criminelle et plus tard travailler en prison. C'est intéressant de pouvoir mêler la théorie des études à la pratique en milieu carcéral.

Fitore Daka : L'idée d'intervenir directement, en faisant un lien entre l'isolement des détenus et le monde extérieur, me plaisait.

Comment s'organise l'activité ?

MW : Depuis novembre, nous donnons des cours d'anglais, tous les vendredis de 8h à 9h et de 9h à 10h. Un cours d'informatique va vraisemblablement être mis sur pied prochainement. Les groupes peuvent compter jusqu'à huit personnes, réparties en débutants et avancés. Nous sommes chaque fois deux ou

trois enseignants, ce qui permet des cours en tout petits effectifs.

FD : Comme la liste d'attente est longue, les modules durent six semaines par groupe, pour laisser une chance à tout le monde. On prépare des exercices plutôt ludiques en s'adaptant aux demandes des participants. Pour ceux dont le niveau est assez élevé, on essaie de pousser à la réflexion avec des questions du type « Que feriez-vous si vous gagniez au loto ? » Cela leur donne l'occasion de parler.

Comment s'est passée la première rencontre ?

MW : J'étais surtout préoccupée de la durée du cours ! On avait peur de ne pas réussir à remplir l'heure et de n'avoir rien à faire. Mais on a vu qu'ils étaient sympas et ça s'est bien passé.

FD : Je me réjouissais mais j'appréhendais un

peu, surtout par rapport à l'enseignement. Et évidemment, est-ce que je serais apte à accepter la situation? Mais dès que les détenus sont arrivés, mes craintes se sont envolées. Ils étaient respectueux, habillés normalement. J'ai tout de suite oublié qu'ils étaient prisonniers.

Quels sont vos liens avec les détenus?

FD: Au-delà de l'enseignement, nous sommes aussi là pour les écouter. Ils parlent de leurs familles, de ce qu'ils aimeraient faire à leur sortie. Mais on ne connaît pas les raisons pour lesquelles ils sont incarcérés, ni la durée de leur peine. C'est une des règles du Gesepi. S'ils commencent à en parler, on les interrompt. Ils veulent probablement nous faire comprendre qu'ils ne sont pas des meurtriers. Mais même s'ils ont commis un crime, une complicité se crée.

MW: Je garde un souvenir ému du deuxième module. A la fin j'ai même failli pleurer! Le groupe était très uni, il y avait une excellente entente. Mais parfois c'est difficile, un détenu manque au cours et on apprend après coup qu'il a été renvoyé ou transféré ailleurs. Sans avoir eu le temps de se dire au revoir.

Est-ce difficile d'imposer votre autorité?

FD: Le service socio-éducatif vérifie au préalable qu'il n'y a pas de tensions entre les détenus réunis dans un groupe. Si certains font des remarques un peu déplacées, on les ignore tout simplement et ils arrêtent. Lorsqu'ils blaguent, on le fait avec eux au début, puis on instaure rapidement des limites entre plai-

santerie et enseignement. Mais en général, ils se tiennent bien!

MW: Certains sont même très assidus. Un détenu qui n'avait pas pu s'inscrire a commencé à se former tout seul avec les notes d'un participant. Maintenant qu'il suit le cours, chaque semaine, il réclame des exercices supplémentaires et rédige des phrases qu'il nous demande de corriger.

Les détenus se plaignent-ils des conditions d'enfermement? Avez-vous l'occasion de visiter la prison?

FD: Comme on se rend directement à la salle de formation, on ne réalise pas qu'il y a une surpopulation. Mais généralement les détenus ne se plaignent pas trop.

MW: Ils parlent plutôt de ce qu'ils considèrent absurde: ne pas pouvoir emporter une bouteille d'eau en promenade mais avoir droit à un couteau dans leur cellule, ou ne pouvoir se doucher qu'un jour sur deux.

En quoi cette expérience a-t-elle changé votre perception de la prison?

MW: Je suis quasiment devenue dépendante à ces rencontres! Je vais rater le prochain cours et ça va beaucoup me manquer. J'apprécie aussi beaucoup plus mon statut, des petites choses de la vie de tous les jours.

FD: J'apprends beaucoup sur l'enfermement, sur moi également. L'expérience m'a aussi confirmé qu'il y avait beaucoup d'idées reçues sur la prison. Mais on ne peut rien affirmer tant qu'on n'est pas allé voir soi-même.

LE GESEPI RECRUTE!

Le Gesepi a été créé en décembre 2011 par des bénévoles qui auparavant officiaient sous l'égide du Genepi-France.

Le groupe suisse est actif dans le canton de Neuchâtel et, depuis novembre dernier, dans le canton de Vaud pour des cours de langue et des activités culturelles. « Les établissements où nous intervenons actuellement proposent déjà certaines activités socio-éducatives mais rarement des cours de langue, pourtant jugés très utiles pour la réinsertion future, explique Doris Piazza, vice-présidente de l'association et superviseur du groupe pour les activités au Bois-Mermet. Bien que nous n'ayons pas un rôle de professeurs, nous avons donc notre place. » Le Gesepi compte une trentaine de bénévoles actifs. Ils sont recrutés à la suite de séances d'information organisées à l'Université chaque début de semestre. Les étudiants retenus participent ensuite à une journée de formation, au cours de laquelle ils visitent si possible la prison où ils interviendront et sont informés des règles de sécurité et de déontologie à respecter ainsi que des principes de la charte du Gesepi. « Les responsables n'ont jamais présenté de grandes réticences à notre action. La collaboration se base sur un minimum de bon sens de la part des bénévoles et un peu de confiance de la part des dirigeants. »

Contact: association.gesepi@gmail.com

Publicité



UNIL | Université de Lausanne

DIES ACADEMICUS 2013

VISER LA RÉUSSITE

Vendredi 31 mai 2013 à 10h

Auditoire Erna Hamburger | Bâtiment Amphimax

Unil
UNIL | Université de Lausanne



Professeur à la Faculté de théologie et sciences des religions, Pierre-Yves Brandt est détenteur d'un doctorat en psychologie et d'un autre en théologie. F.Imhof@UNIL

La naissance d'un sentiment religieux se calque sur le développement cognitif, affectif et social de l'individu. C'est ce que démontre un livre qui retrace quarante ans de recherches en psychologie de la religion édité par Pierre-Yves Brandt.

Le divin, objet de toutes les croyances

Sophie Badoux

Fonctionnement de l'esprit, de la conscience morale et des sentiments, croyances spirituelles, comportements et pratiques religieuses : des phénomènes qui ont toujours intrigué les psychologues. Comment décrire, expliquer, mesurer et même prédire le développement spirituel et religieux d'un individu, et a-t-il des liens avec ses capacités cognitives, affectives ou morales ? Telles sont les questions que se sont posés Pierre-Yves Brandt, professeur ordinaire à l'Institut de sciences sociales des religions contemporaines, ainsi que plusieurs spécialistes de psychologie de la religion, dans un livre qui retrace quarante ans de recherches dans le domaine et ouvre de nouvelles perspectives. Une réflexion également reprise lors du congrès de l'International Association for the Psychology of Religion qui aura lieu du 27 au 30 août 2013 à l'UNIL. Du modèle de développement cognitif chez l'enfant à l'influence du milieu

culturel sur l'évolution de la religiosité en passant par la psychanalyse, cet ouvrage permet une plongée dans le monde a priori intangible des croyances individuelles et de leur fonctionnement psychologique.

« L'émergence d'une attitude spirituelle chez un individu n'est pas quelque chose d'inné et elle ne peut pas être observée au moment où elle se produit, remarque d'entrée Pierre-Yves Brandt. La psychologie n'y a donc pas directement accès. Elle peut par contre se pencher sur l'individu et ses capacités cognitives, son aptitude à manipuler mentalement des pensées et des représentations pour tenter d'en comprendre le mécanisme. » La religion est un objet de pensée culturellement construit : un système symbolique de sens, de croyances et de pratiques porté par une communauté humaine et qui est l'objet d'opérations de raisonnement identiques à celles faites sur tout autre objet de pensée. Une approche psychologique

du champ religieux consiste à en éclairer les conduites ou les comportements à l'aide des théories du domaine. Au début du XX^e siècle, on pense que la fin de l'adolescence scelle l'aboutissement du développement religieux. Mais suite aux travaux de Jean Piaget qui propose un modèle de développement cognitif de l'enfant comme une succession de stades ordonnés, des psychologues le transposent sur le religieux et déploient la notion de stades tout au long de la vie. Le modèle reste toutefois limité au vu des importantes différences individuelles de développement. Pierre-Yves Brandt suggère aujourd'hui de voir le développement religieux comme une arborescence, dont le tronc suit le développement cognitif de l'enfant jusqu'à l'adolescence pour s'élargir ensuite au cours de la vie adulte comme autant de branches qui déploient les différentes trajectoires de vie de l'individu. L'humain développe au cours de sa vie différents styles de rapport au monde qu'il transpose ou non sur le divin.

La psychologie décrit alors comment les représentations du concept de dieu résultent notamment de fantasmes. Et Pierre-Yves Brandt de donner un exemple concret : un enfant se réveille seul dans sa chambre dans le noir, une situation angoissante pour lui. Il est alors capable de produire l'image de sa mère qui n'est pas là mais dont il sait qu'elle viendra le chercher. Cette image le rassure et lui permet de rester serein, de ne pas céder à une angoisse irraisonnable. A l'âge adulte, on peut observer une transposition de ce genre de réaction sécurisante sur une figure religieuse, permettant à l'individu de surmonter psychologiquement des situations difficiles, que ce soit la maladie, la mort ou toute autre épreuve. Ce type de lien affectif, c'est

« Les premiers « dieux » de l'enfant sont ses parents ».

ce qu'a cherché à comprendre Isabelle Rieben dans sa thèse sur l'attachement aux figures religieuses des personnes psychotiques (voir encadré). Si le développement du sentiment religieux est en partie lié au développement cognitif de l'individu, la question de l'adhésion à une religion particulière dépend, elle, du contexte socio-culturel et familial. « Il y a peu de chances pour qu'un enfant qui a reçu une éducation religieuse s'engage réellement dans une pratique une fois adulte si ses parents ou ses proches n'y adhèrent pas », constate la psychologue.

Smarties ou cailloux ?

Sans parler de religions particulières, le développement de croyances est-il indispensable au fonctionnement psychologique ? « La croyance permet de formuler des hypothèses sur un événement ou une réalité dont on ne

maîtrise pas tous les paramètres, explique Pierre-Yves Brandt. Les premiers objets de croyance d'un enfant sont ses parents. Ils représentent les premiers « dieux » de l'enfant, ils savent tout et peuvent tout. » Le professeur illustre ses propos à l'aide d'une expérience psychologique célèbre : montrez à un enfant de quatre ans une boîte de Smarties et demandez-lui ce qui se trouve à l'intérieur. Il vous répondra logiquement « des Smarties ! » Ouvrez la boîte et montrez-lui qu'elle contient des cailloux. Ensuite posez-lui la question suivante : « Si l'on demande à ta maman – qui n'était pas dans la pièce – ce qu'il y a dans

la boîte, que répondra-t-elle ? » L'enfant de quatre ans répondra : « Des cailloux ! » A l'âge de six ans par contre, il sera capable de comprendre que sa mère ne peut pas savoir qu'on en a remplacé le contenu habituel. Il peut dès lors adopter le point de vue d'autrui et lui attribuer des croyances, des intentions ou des désirs, en sachant qu'ils peuvent différer des siens. Un processus cognitif dénommé théorie de l'esprit.

L'expérience a été reconduite, en demandant aux bambins de s'imaginer ce que Dieu répondrait. A tous les âges, ils pensent que la figure divine sait que la boîte de smarties contient des cailloux. L'omniscience est donc attribuée par le jeune enfant à sa mère, une propriété qu'il lui retire ensuite, mais qu'il continue d'attribuer à un être extraordinaire. « Ce que montre notamment cette expérience, c'est que le petit garçon ou la petite fille sont capables de penser l'omniscience, la toute-puissance, mais qu'ils n'appliquent ce concept que dans des situations où ils ont appris que c'était raisonnable

de le mobiliser. » Si le contexte familial et social propose une figure à laquelle l'enfant peut attribuer ces propriétés extraordinaires, apparaîtra alors chez l'enfant une première étape de développement spirituel. L'enfant est capable de concevoir un être qui pourrait faire des choses extraordinaires, mais il sait au fur et à mesure de ses expériences pratiques qu'il ne le rencontrera pas réellement dans la vie.

En termes de recherches, Pierre-Yves Brandt travaille actuellement sur les représentations de dieux dans des dessins d'enfants suisses, japonais et russes, en collaboration notamment avec sa collègue de l'UNIL Zhargalma Dandarova, qui signe un chapitre sur le sujet dans l'ouvrage collectif. Avec une base de données de 1176 dessins accessibles en ligne, l'idée est de montrer que le niveau de complexité des dessins d'enfants ne coïncide pas simplement avec leur niveau de développement cognitif, puisque les diverses cultures offrent toute une variété d'images pour symboliser le divin. Enfants comme adultes doivent composer avec ces représentations qui leur sont proposées. Les enfants imaginent le plus souvent un dieu anthropomorphe que l'on retrouve non seulement sous des traits masculins mais aussi en femme, en ange ou en superhéros.

Psychologie du développement religieux, Questions classiques et perspectives contemporaines, Pierre-Yves Brandt et James M. Day (éd.), Labor et Fides, 2013



« Les représentations de dieu chez l'enfant en Russie », conférence de Zhargalma Dandarova, 28 mai 2013 à 17h15, Anthropole 5033

SPIRITUALITÉ ET SCHIZOPHRÉNIE

Isabelle Rieben, actuellement psychologue assistante au CHUV, a terminé une thèse en juin 2012 sur la question de l'attachement religieux chez des personnes souffrant de psychose chronique. Dans 85 % des cas de schizophrénie, la religion ou la spiritualité est vécue comme très importante pour le malade. Affection dont on ne peut pas guérir, la schizophrénie pousse les malades à développer des stratégies de coping psychologique qui leur permettent de faire face à la maladie, réduisant leur stress, leur anxiété et leur isolement. Parmi celles-ci, Isabelle Rieben s'est intéressée de plus près au fonctionnement de l'attachement religieux. Un domaine délicat lorsqu'il est en lien avec la schizophrénie puisque ce lien peut être un symptôme de l'affection, provoquant visions, hallucinations auditives ou autres troubles de la pensée. La religion, dont le fonctionnement se base sur une appartenance sociale et de groupe, semble également en opposition avec la tendance des schizophrènes à s'isoler. Ils développent donc plutôt des pratiques religieuses privées.

Pour son étude, Isabelle Rieben s'est basée sur la théorie de l'attachement du psychiatre John Bowlby, dont le principe est qu'un jeune enfant, pour connaître un développement social et émotionnel normal, a besoin de développer une relation d'attachement avec au moins une personne qui prend soin de lui de façon cohérente et continue. Ce modèle peut également être appliqué à l'adulte, pour lequel la présence physique dans l'attachement devient moins essentielle. Vingt-huit personnes souffrant de psychose et dix-huit n'ayant aucun problème psychiatrique se sont soumises à des tests et des entretiens qualitatifs. La psychologue a pu démontrer que les patients psychotiques avaient davantage recours à des croyances et pratiques religieuses pour tenter de faire face à leurs difficultés que la population générale. Mais aussi que l'attachement à une figure religieuse, représentant un refuge et un lieu de sécurité, fonctionnait psychologiquement de manière analogue à l'attachement à une personne réelle.



diversity and inclusion: The challenge and opportunity for higher education

Conference by Prof. Lynn M. Shore,
San Diego State University

Tuesday 28 May 2013
13.30-14.30
Auditoire B – Bâtiment Génopode

Sign-up for the conference on the Diversity website:
www.unil.ch/diversite

➤ « Sel », exposition du 23 mai 2013
au 14 janvier 2014 au Musée de la
main, rue du Bugnon 21

Le sel : du cristal à la santé publique



Caroline Liebling et Chantal Diserens

En collaboration avec le Département universitaire de médecine et santé communautaires (DUMSC) du CHUV, le Musée de la main propose un parcours interactif autour du sel.

Cynthia Khattar

Saviez-vous que le mot « salaire » vient de « sel » ? Qu'il n'y a que très peu de différences chimiques entre le sel de table et celui de l'Himalaya ? Que l'on en consomme entre 8 et 10 grammes par jour en Suisse alors que l'OMS en recommande seulement 5 ? Et bien plus encore, à découvrir à l'exposition que le Musée de la main consacre au sel, à travers un parcours entre histoire, biologie et arts. L'occasion de démonter certaines idées reçues et d'en apprendre davantage sur ce produit banalisé. Mais dont la consommation excessive constitue un problème de santé publique.

« L'exposition ne vise pas à faire de la prévention, nuance Francesco Panese, directeur du musée et professeur associé d'études sociales des sciences et de la médecine à l'UNIL. Nous souhaitons plutôt sensibiliser le public au fait que le sel n'est pas toujours visible, y compris dans les aliments sucrés. »

Dans la lignée des expositions pédagogiques et interactives qui caractérisent le Musée de la main, les visiteurs se muniront cette fois de casques à la manière de mineurs pour découvrir comment s'extrait le sel dans les mines de Bex. On pourra également tester à l'aveugle les déclinaisons du chlorure de sodium. Et réaliser qu'entre sel de table, sel de l'Himalaya ou sel de mer, « la différence au goût est difficile à percevoir, tous ayant pratiquement la même composition chimique », souligne la chargée

de communication du DUMSC Chantal Diserens, qui a également pris part à l'élaboration de l'exposition. Une œuvre du couple d'artistes Gerda Steiner et Jörg Lenzlinger s'inscrit aussi dans le parcours. « Cette sculpture de sel laissera fleurir ses cristaux au fil de l'exposition », décrit Carolina Liebling, directrice adjointe du musée.

Dans la partie santé, une machine à la Tinguely donne à voir un système physiologique avec les pathologies liées à la surconsommation de sel. Les visiteurs auront en outre la possibilité d'évaluer leur propre consommation en scannant leurs aliments comme à une caisse de supermarché. « La majorité des gens ont tendance

à sous-estimer la quantité de sel qu'ils consomment », indique Chantal Diserens.

On apprendra aussi que les mises en garde contre l'excès de sel apparaissent dès le XVI^e siècle avec le médecin suisse Paracelse. Mais elles se heurtent aujourd'hui à des enjeux économiques et politiques, le sel étant indispensable à l'industrie agroalimentaire. Ce que met en évidence la dernière étape conçue comme un parlement où chacun proposera ses arguments. « Le sel, ce n'est pas si évident, conclut Francesco Panese. Mais en le présentant comme un objet culturel, cela interpelle forcément. »

RISQUE AUGMENTÉ DE CANCER

Trois questions à Murielle Bochud, professeure à l'UNIL et à l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive du CHUV

Quelles maladies sont liées à la surconsommation de sel ?

Il y a un risque de développer une hypertension artérielle avec ses complications : accidents vasculaires cérébraux, infarctus du myocarde et mortalité cardiovasculaire. On observe également un risque augmenté de cancer de l'estomac.

Dans quels aliments trouve-t-on le plus de sel ?

Les plats précuisinés, le pain et ses produits dérivés, la charcuterie et les autres produits dérivés de la viande, les fromages et les sauces.

Y a-t-il des personnes particulièrement à risque ?

Les personnes âgées, les personnes en surcharge pondérale et celles souffrant d'hypertension artérielle sont plus susceptibles de développer des complications suite à une consommation habituelle de sel élevée.

ILS NE SONT PAS AUSSI «EXPERTS» QUE VOUS LE CROYEZ!



La série TV la plus regardée au monde a-t-elle une influence sur le comportement des criminels, le travail de la police et notre vision de la justice ? Une spécialiste de l'UNIL trie le vrai du faux dans **Allez savoir!** Le magazine de l'UNIL se trouve gratuitement en ligne (www.unil.ch/allezsavoir), sur iPad ou dans les caissettes du campus.

Initiée en mars dernier, la nouvelle Ecole doctorale de littérature française de Suisse occidentale se conçoit comme un espace d'échanges inédit. Enseignants et doctorants de différentes universités romandes sont invités à y partager leurs réflexions.

Un nouvel espace romand pour la recherche littéraire

Cynthia Khattar

Il y a encore quelques mois, deux doctorants en littérature française d'universités romandes avaient plus de chances de se rencontrer à un colloque à Paris qu'en Suisse. De même, un doctorant évoluant hors du milieu académique n'avait pas nécessairement l'occasion de côtoyer d'autres chercheurs, hormis son directeur de thèse. La nouvelle Ecole doctorale de français leur offre désormais un espace où échanger leurs réflexions. Lancé en mars dernier, le programme comprend une dizaine de journées d'études autour d'invités de renom. Doctorants et membres du corps professoral peuvent assister aux journées qu'ils souhaitent. La particularité? Le programme réunit des chercheurs des universités de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel.

Sentiment de communauté

« Avec cette école, nous souhaitons franchir les barrières cantonales, indique Antonio Rodriguez, professeur de français à l'UNIL et directeur du programme, tout en préservant les spécificités de chaque université. » Approche plus théorique, culturelle et contemporaine à Lausanne ou historique par siècles à Neuchâtel. Le programme organisé sous forme de modules reflète ces particularités tout en les associant. « En moins de deux heures, nous étions tous d'accord, alors que les obstacles semblaient innombrables il y a encore vingt ans », note Antonio Rodriguez, qui souligne des méthodes et une qualité de travail communes à la région.

« Dès le départ, nous avons ressenti un phénomène d'appartenance aussi évident que curieux. » Enseignants et doctorants se sont en effet engagés massivement dans cette formation très attendue: ils étaient ainsi septante lors de la journée d'inauguration. « Cette école permet de nous fédérer et de montrer combien la Suisse occidentale possède une puissance en littérature française pour s'imposer comme un lieu de recherche attractif au niveau international. »



Filippo Zanghi et Antonio Rodriguez, à l'origine d'une fédération inédite pour les chercheurs de littérature française. F.Imhof@UNIL

La nouvelle Ecole doctorale a pu être mise en place grâce au soutien de la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO). « Les rapports étaient simples avec la CUSO, qui nous a encouragés à être créatifs. » Une commission scientifique a été constituée, représentée pour chaque université par deux professeurs et, fait notable, un doctorant. C'est l'autre particularité du programme: « Favoriser la circulation des idées, et non pas une structure où le professeur est l'unique émetteur de savoir. » Maître-assistant et coordinateur du programme, Filippo Zanghi raconte que, lorsque l'éminent historien de la littérature Alain Viala a participé à la deuxième journée d'étude, « il est venu partager un chantier de recherche, et était en demande de réactions. Il a même ponctué l'après-midi de ses interventions après les présentations des doctorants qu'il a suivies attentivement. »

« Cette école montre la puissance littéraire de la Suisse occidentale »

La formule des journées d'étude a été pensée en ce sens. Les conférences impliquent à chaque fois des discussions approfondies entre professeurs et doctorants. « On aurait pu craindre que les uns interviennent davantage que les autres, comme dans les colloques, confie Antonio Rodriguez. Fort heureusement, le ton de l'école a d'emblée été celui où tout peut être discuté en profondeur. »

Doctorant et enseignant dans le secondaire, Alain Paratte a participé à la séance inaugurale et à la troisième journée d'études: « J'ai déjà noué des contacts et repéré les chercheurs qui abordent des problématiques voisines des miennes. » Filippo Zanghi entrevoit la possibilité pour les doctorants de se connaître avant la fin de leur thèse « et, qui sait, d'élaborer des projets communs pour plus tard ».

De la cosmologie à l'écologie

Ami de la Faculté des géosciences et de l'environnement, le philosophe et historien de l'écologie Jacques Grinevald donnera une conférence à l'UNIL. Rencontre avec celui qui a introduit la notion d'Anthropocène dans le monde francophone.

Nadine Richon

Jusqu'ici tout allait bien : nous vivions dans l'Holocène, période assez douce qui s'est étalée sur environ 10'000 ans après les glaciations du Pléistocène, et monde relativement stable où l'être humain absorbé dans la contemplation du ciel pouvait miser sur l'éternel retour des saisons et des choses. L'homme agissait certes sur la nature, mais ne semblait pas pouvoir en épuiser toutes les promesses. Il est heureux que nous ayons modifié le climat depuis les débuts de l'agriculture et repoussé ainsi le spectre du froid, affirmait en 2003 le paléoclimatologue américain William F. Ruddiman. A Berne, le climatologue Thomas Stocker a réfuté cette hypothèse en se basant sur l'enseignement récent des archives glaciaires de l'Antarctique.

Selon Jacques Grinevald, qui fut professeur à l'ex-IUED (aujourd'hui IHEID), à l'Université de Genève et à l'EPFL, dater de la révolution néolithique le début de l'Anthropocène revient à minimiser la rupture écologique et anthropologique initiée par la « révolution thermo-industrielle » et témoigne d'une terrible illusion. L'historien du développement scientifique et technologique se réfère à la notion d'Anthropocène, lancée en l'an 2000, pour désigner « l'époque géologique toute récente marquée par l'impact sans précédent de l'activité humaine sur la biosphère en raison de la croissance industrielle et démographique ». Jacques Grinevald en éclaire l'émergence chez plusieurs scientifiques qui expriment, dès le XIX^e siècle, la théorie cosmologique et physique de l'effet de serre. Il rappelle les visionnaires qui réfléchissent comme Teilhard de Chardin et Vernadsky à l'effervescence planétaire d'une humanité toujours plus puissante, que l'on ne disait pas encore interconnectée.

Deux chronologies sont esquissées pour situer cette crise anthropologique nourrie par l'idéologie du progrès, de la croissance et du développement propre à la « civilisation militaro-industrielle » : on parle comme Paul Crutzen des années 1780 avec l'apparition en Angleterre de la machine à vapeur...



Jacques Grinevald nous invite à ne pas confondre « une vie riche avec une vie de riches. » F. Imhof@UNIL

JOURNÉE ANNIVERSAIRE LE 30 MAI 2013

Les dix ans de la Faculté des géosciences et de l'environnement, aula de l'Idheap

10h30 - Ouverture officielle

11h00 - Conférence sur « La zone critique » de Madame Susan Brantley, Penn State University, docteur honoris causa 2013 de l'UNIL.

14h00 - Projection d'un film sur la faculté et ses débouchés professionnels.

14h20 - Cinq mini-conférences par de jeunes chercheurs de la faculté.

16h15 - Conférence de Jacques Grinevald sur la question de l'Anthropocène.

17h15 - Table ronde sur l'Anthropocène, avec notamment Jacques Grinevald, Dominique Bourg et le Dr. Thierry Adatte.

Et d'autres conférences les 2, 15, 16 et 23 mai à Géopolis.

Programme complet sur www.unil.ch/gse

Jacques Grinevald préfère rattacher le XVIII^e au XVII^e siècle et rappelle l'usage énergétique de la force humaine et animale, de l'eau et du vent parallèlement à la nouvelle technologie qui s'installe très progressivement. « La marine à vapeur ne tue pas immédiatement la marine à voile. Le monde traditionnel résiste même au XIX^e siècle, qui utilise encore les chevaux et les roues hydrauliques. On peut dire que le passé ne passait pas, malgré la nouveauté des « machines à feu » dont Sadi Carnot introduit la théorie physique en 1824. Il fut le premier à comprendre le changement annoncé par la transformation de la chaleur en travail à partir d'un réservoir d'énergie fossile », explique le professeur Grinevald, spécialiste de la révolution thermodynamique de l'économie industrielle. Selon lui, il faut attendre la révolution des transports dans la seconde moitié du XIX^e siècle, voire le triomphe du pétrole dans les années 1950, pour parler de l'Anthropocène.

« Les Eskimos n'ont pas fait fondre la banquise. »

Mais il nuance encore : « Cette terminologie me paraît aujourd'hui un peu trop globale ; elle semble désigner le genre humain au lieu de souligner une responsabilité particulière liée à l'exploitation frénétique des ressources minérales, notamment le charbon, le gaz et le pétrole. Les Eskimos n'ont pas fait fondre la banquise. Les agents du réchauffement climatique proviennent d'abord du monde occidental et non de toutes les cultures humaines, même si nous pouvons tous être un jour les victimes de cette société industrielle qui grignote les activités traditionnelles, l'artisanat, l'agriculture, les forêts, les anciennes solidarités. La mondialisation a un seul effet positif, le métissage culturel, qui pourrait faire évoluer tout le monde. Le modèle occidental s'impose hélas avec sa logique destructrice et son idéologie de la richesse, qui confond une vie riche avec une vie de riches. La pauvreté est dénoncée comme une faute et c'est bien souvent une attaque contre les personnes. Nous sommes asservis par notre mode de vie et les pauvres sont à éliminer. Où allons-nous comme ça ? ».

Mais ne sommes-nous pas précisément en train de relancer la production de pétrole grâce au prix élevé et à la technologie, donc de créer de nouvelles richesses ? « Les pétroles non conventionnels sont ajoutés dans les statistiques américaines, or il faut tout un travail et beaucoup d'énergie pour les rendre

liquides. Cela peut se faire, mais à quel prix pour la planète ? Le problème restera entier car la quantité trouvée ne correspondra jamais à ce que nous allons consommer. Le vrai bilan est masqué », rétorque ce pionnier de l'économie écologique.

Infatigable, il évoque cette grande loi de la Nature qui s'appelle « le second principe de la thermodynamique », principe de Carnot devenu loi de l'entropie. Son maître en ce domaine est un économiste mathématicien, inspirateur de la décroissance, Nicholas Georgescu-Roegen (1906-1994). Le processus économique des sociétés humaines, et surtout du monde industriel, possède une dimension entropique irréversible. Jacques Grinevald l'explique ainsi : « Notre économie est fondée sur l'épuisement des stocks de combustibles et de minéraux que nous allons extraire des entrailles de la terre. Au final, il y a dissipation de l'énergie mécanique et de l'organi-

sation des ressources géologiques. Il y a bel et bien toujours quelque chose qui se perd : notre capacité à fournir de l'énergie utilisable disparaît peu à peu, de manière irrévocable. Cette grande loi de l'entropie s'oppose ainsi à notre idéologie du progrès illimité comme à la vision traditionnelle de l'éternel retour. L'astronome et physicien Arthur S. Eddington parlait en 1927 de la flèche du temps pour évoquer ce temps unidirectionnel et irréversible de l'entropie croissante. »

La culture scientifique impressionnante de Jacques Grinevald annonce une conférence passionnante, qu'il donnera le 30 mai 2013 à l'UNIL pour les dix ans de la Faculté des géosciences et de l'environnement. Le philosophe-historien nous invite à mieux comprendre la crise écologique en cours depuis la naissance de tous les humains aujourd'hui vivants et que rien ne semble pouvoir contrecarrer durablement. « Le nouvel âge pétro-nucléaire n'a pas dit son dernier mot, et les leçons viendront hélas de la pédagogie des catastrophes », conclut notre interlocuteur.

« LES ÉTUDIANTS DOIVENT APPRENDRE À PENSER »

Passionné par la cosmologie et la philosophie, l'histoire de la Terre et de l'humanité, Jacques Grinevald est un chercheur interdisciplinaire qui travaille au croisement des sciences humaines et des sciences de la nature. Né à Strasbourg en 1946, dans une famille très catholique, il a suivi l'enseignement des jésuites. « Ils m'ont appris la discipline intellectuelle et donné le goût de l'effort », raconte-t-il.

Son père, diplomate au Bureau international du travail et spécialiste de l'Afrique, entraîne les siens à Genève dès 1951. Jacques Grinevald travaillera quelques années au service de presse de l'UNIGE et enseignera notamment à l'Institut d'études du développement, devenu l'IUED avant sa fusion, vécue comme un drame en 2008, avec l'Institut de hautes études internationales du développement. « Ils traitent des relations au niveau des élites et des Etats, alors que nous nous occupons des relations interculturelles, donc des citoyens et du métissage », explique-t-il avec nostalgie.

Le refus du service militaire lui donnera l'occasion de se décentrer au contact d'une autre culture. « Au Tchad, le catholicisme prétendument universel m'est apparu comme un ensemble de rites, de légendes et de fétiches », dit-il.

En guise de conclusion, il évoque la nécessité de donner aux étudiants la possibilité de développer une réflexion critique. « On leur apprend davantage à calculer qu'à penser. Or il faut voir les choses aussi en grand, du début à la fin. Si l'on songe au monde actuel, on ne pourra rien régler sans réunir les chercheurs qui s'occupent des hommes et de la société et ceux qui nous disent comment fonctionne le système Terre et sa biosphère. En ce sens, il faut féliciter l'Université de Lausanne, qui a réussi à réunir au sein d'une même faculté, qui célèbre son dixième anniversaire, les sciences humaines et les sciences de la Terre. »

Daniel Cherix va recevoir le Prix de l'Université le 31 mai prochain, lors du Dies academicus. Professeur honoraire et ancien conservateur du Musée cantonal de zoologie, l'entomologiste a beaucoup contribué à la vulgarisation scientifique.

La science peut lui dire merci

David Spring

Ce mardi pluvieux d'avril, Daniel Cherix sort d'un cours sur la biologie des espèces invasives, qu'il donne en anglais aux étudiants de master. « C'est un sujet chaud, qui a des implications sociales, économiques et même médicales », explique l'entomologiste. S'il utilise le vocabulaire des journalistes, c'est parce qu'il se frotte depuis longtemps à l'univers des médias. Les lève-tôt peuvent ainsi l'écouter dans *Le journal du dimanche* de La Première. Responsable de cette émission, Christine Magro qualifie ainsi son chroniqueur : « Curieux, amoureux de l'humain, vif, pétillant comme un bon champagne ! »

Daniel Cherix fut conservateur du Musée cantonal de zoologie pendant plus de trente ans et enseigna à l'UNIL en parallèle. Aujourd'hui professeur honoraire, il considère la mission de transmission de la science auprès du public comme très importante. « Les gens paient des impôts, qui permettent à l'Université et aux musées de fonctionner. Il est juste de leur donner un retour et de leur montrer que les chercheurs ne sont pas loin d'eux. En plus, cela permet de faire passer des messages. » Par exemple sur la préservation de la biodiversité, un thème qui lui tient à cœur.

Avec son petit accent vaudois, Daniel Cherix explique qu'il est « un pur produit lausannois : c'est affreux ». Son enfance se déroule dans le quartier de la Pontaise, puis il mène ses études en sciences naturelles à l'UNIL, à une époque



Daniel Cherix au Musée cantonal de zoologie, dont il fut conservateur pendant plus de trente ans. F. Imhof/UNIL

où l'on fumait encore dans les laboratoires. Il soutient sa thèse, consacrée à l'écologie des fourmis des bois du Jura vaudois, en 1980. Il poursuit ensuite ses recherches au Japon, puis aux Etats-Unis, avant de revenir à Lausanne. Un jour de 1993, l'inspecteur de la sûreté Claude Wyss débarque dans le bureau du chercheur pour se renseigner sur la datation des cadavres grâce aux insectes. C'est le début d'une collaboration qui a débouché sur la parution du *Traité d'entomologie forensique*, dont une réédition augmentée vient de sortir aux Presses polytechniques et universitaires romandes.

Daniel Cherix est intarissable sur la richesse intellectuelle du biotope de l'UNIL, et en particulier du Département d'écologie et d'évolution, où se trouve son bureau. « J'ai des collègues exceptionnels, qui répondent immédiatement à mes questions. C'est extrêmement stimulant. » Parmi la dizaine de doctorants dirigés par l'entomologiste, figurent par exemple le professeur Laurent

Keller et Michel Chapuisat. Maître d'enseignement et de recherche, ce dernier loue « l'enthousiasme et les qualités de communicateur » de Daniel Cherix et relève que ses cours sont aimés des étudiants.

Officiellement à la retraite, le sexagénaire n'a pas le temps de s'ennuyer. Il siège au comité central de l'Académie suisse des sciences naturelles et prépare les festivités du 100^e anniversaire du Parc national suisse, prévues en 2014. Et il voyage. Ainsi, au début de l'année, l'entomologiste a passé plusieurs semaines en tant que conférencier sur un bateau de croisière en Antarctique, en compagnie de son épouse biologiste et du cadet de leurs trois enfants. A bord se trouvaient des chercheurs allemands, ainsi que le climatologue Martin Beniston et l'astronaute Claude Nicollier. L'occasion de deux « directs » à la radio, ainsi que d'échanges sur les différentes menaces qui pèsent sur la Terre, de la chute de météorites à la mort des abeilles, dans le cadre fragile du pôle Sud. « Il s'agit du thermostat de la Terre. Les personnes qui approchent ce continent en reviennent avec une attitude plus sage et plus protectrice vis-à-vis de l'environnement. »

« J'ai des collègues exceptionnels, qui répondent immédiatement à mes questions. »

Sous le signe de la réussite

La cérémonie du Dies academicus aura lieu le vendredi 31 mai. Programme et présentation des récipiendaires, Vera Michalski-Hoffmann, Jean Tirole et Susan L. Brantley.

Francine Zambano

Le Dies academicus est l'occasion de réaffirmer publiquement les missions et les valeurs de la communauté de l'UNIL. Cette année, la cérémonie aura lieu le 31 mai à 10h (voir encadré). « L'Université de Lausanne construit son action sur des valeurs académiques, explique Dominique Arlettaz, recteur de l'UNIL. Sept d'entre elles figurent en tête de son Plan d'intentions : le savoir vivant, la « longue durée », la créativité, l'ouverture, la responsabilité, la cohérence et la réussite. C'est sous le signe de la réussite qu'est placé le Dies academicus 2013. » Présentation des trois lauréats et programme.

DHC lettres

Vera Michalski-Hoffmann



© DR

Vera Michalski-Hoffmann a créé et dirige Libella, un groupe éditorial indépendant, qui réunit plusieurs maisons d'édition suisses, françaises et polonaises. Issue d'une famille aux solides traditions de mécénat dans le domaine de la culture et de l'écologie, elle a fondé, avec feu son mari Jan Michalski, les éditions Noir sur Blanc il y a vingt-cinq ans. Mme Michalski-Hoffmann est très engagée dans la vie culturelle vaudoise. Cofondatrice de la manifestation « Le livre sur les quais », à Morges, fondatrice du Prix Jan Michalski, remis chaque automne à Lausanne, elle a créé, en 2004, la Fondation Jan Michalski pour l'écriture et la littérature. Une fondation qui a soutenu de très nombreux projets culturels et littéraires dans notre région et construit, à Montricher, la Maison de l'écriture, qui sera entièrement dédiée à la littérature.

DHC HEC

Jean Tirole



C. Lebedinsky © CNRS

Jean Tirole est président de l'Ecole d'économie de Toulouse et affilié à l'IDEI (l'Institut d'économie industrielle) et à l'IAST (Institute for Advanced Study in Toulouse). Auteur de 200 articles et de onze livres, il a reçu le prix inaugural Yrjö Jahnsson, la médaille d'or du CNRS en 2007, le prix inaugural BBVA Frontiers of Knowledge en 2008, le Prix Levi-Strauss en 2010 et, entre autres, le Ross Prizes en 2013. Il est Docteur honoris causa de six universités. Ses recherches portent sur l'économie industrielle, la régulation des industries de réseau et du système bancaire, la finance d'entreprise, l'économie internationale et les liens entre l'économie et la psychologie. Elles ont un thème unificateur : la méthodologie de la théorie des jeux et de la théorie de l'information.

DHC FGSE

Susan L. Brantley



© ESSC.psu.edu

Mme Susan L. Brantley est professeure de géosciences à la Penn State University et directrice du Earth & Environmental Systems Institute du College of Earth and Mineral Sciences depuis 2004. Cette brillante enseignante et chercheuse, membre de nombreuses sociétés scientifiques nationales et internationales, a été jusqu'en 2010 présidente de la Geochemical Society. Elle a d'ailleurs été la première femme à accéder à cette fonction. Susan L. Brantley a reçu de nombreuses distinctions dans son université aux Etats-Unis. Elle a également obtenu, en juin 2011, un DHC de l'Université Paul Sabatier de Toulouse. La scientifique est auteur ou coauteur de près de 150 articles et de plusieurs ouvrages qui ont contribué à sa reconnaissance internationale dans des domaines tels que les processus chimiques, physiques et biologiques dans les interactions eau-roche.

PROGRAMME

Ouvert à toute la communauté UNIL, le Dies academicus aura lieu le vendredi 31 mai 2013 de 10h à 12h à l'auditoire Erna Hamburger, dans le bâtiment Amphimax. Un buffet sera servi à l'issue de la cérémonie. Allocutions de Monsieur Boris Vejdovsky, président du Conseil de l'Université, Messieurs Etienne Kocher et Maxime Mellina, coprésidents de la Fédération des associations d'étudiants, Madame Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du canton de Vaud, Monsieur Dominique Arlettaz, recteur.

Intermèdes musicaux

Orchestre symphonique et universitaire de Lausanne

Direction : Aurélien Azan Zielinski

Morceaux choisis des *Petites suites pour orchestre* de Claude Debussy

COUP DE COEUR



de Cynthia Khattar

Des livres singuliers

La prochaine fois que vous franchirez les portes de la BCU Lausanne au palais de Rumine, tournez la tête à droite de l'entrée. A moins que votre regard n'ait déjà été attiré par la série de « livres singuliers » qui y sont actuellement exposés. Des pièces uniques, œuvres d'Anne Meier Bourgeois, artiste autodidacte originaire de Vevey qui pratique la peinture et le collage. Difficile de dire si l'exposition provoque un réel coup de cœur, tant les livres présentés ici suscitent autant d'attraction qu'inquiétude.



Attirants, comme le sont souvent les livres d'artistes, qui permettent aux ouvrages de s'émanciper de leur rigidité anguleuse pour convoquer d'autres formats, d'autres techniques, d'autres matériaux. Peinture, dessin, couture, broderie... Les livres se déploient en œuvres d'art, flamboyantes et fragiles comme des pièces d'orfèvrerie, en écho aussi aux premiers manuscrits.

Mais inquiétants également, car à travers ses livres Anne M. Bourgeois évoque des thèmes sombres – suicide, torture, peur, Shoah – se mettant elle-même souvent en scène par le biais de photomaton et d'une écriture enfantine qui tranche étrangement avec la noirceur des mots inscrits. Chacun des vingt-cinq livres constitue ainsi un petit théâtre à la scénographie douce-amère. On pense à des artistes d'art brut, mais Anne M. Bourgeois préférerait se définir comme « une rien du tout ».

Pour en découvrir un peu plus sur ce « rien », on pourra se rendre à la galerie Nane Cailler à Pully, où l'artiste est également exposée. Sinon, ce sera l'occasion d'aller à la BCU Dorigny découvrir ou redécouvrir les trésors de sa Réserve précieuse auxquels les vingt-cinq « livres singuliers » viendront bientôt s'ajouter.

Anne M. Bourgeois ou la folie des livres singuliers, jusqu'au 16 juin à la BCU Lausanne, Riponne-palais de Rumine, exposition interactive sur www.livres-abourgeois.ch

Le tac au tac de Myriam Bango

Par Francine Zambano

Si vous étiez une entreprise?

Une entreprise multiculturelle, vivante et dynamique, où il y aurait pas mal d'échanges avec l'extérieur, ce qui ressemble finalement à l'UNIL.

Si vous étiez une marque?

HEC Lausanne!

Si vous étiez une chanson d'amour?

Kiss Me, de Sixpence.

Vos lectures du moment?

En ce moment, je lis *Les vrais bonheurs* de Christophe Signol et *Les lumières de Pointe-Noire* d'Alain Mabanckou.

Vos deux films préférés?

A la recherche du bonheur de Gabriele Muccino et *Chocolat*, avec Juliette Binoche, mais il y en a encore beaucoup d'autres qui me plaisent.

Qu'est-ce que vous n'aimez pas à l'UNIL?

Je viens de commencer à travailler à l'UNIL (depuis début janvier), donc je n'ai pas assez de recul pour vous dire ce que je n'aime pas. Les métros bondés, c'est ennuyeux le matin.

Qu'est-ce que vous appréciez à l'UNIL?

La beauté du campus: le cadre est magnifique. Et travailler à l'UNIL, c'est très stimulant intellectuellement, il y a toujours des événements, c'est très vivant.

Quelle est la plus importante invention de toute l'histoire de l'humanité?

L'électricité.

Quel don souhaiteriez-vous avoir?

Le don de lire dans les pensées des gens!



Myriam Bango, assistante en communication, HEC. F.imhof@UNIL

Votre série TV?

Prison Break, une série qui date un peu mais dont je trouve l'intrigue principale particulièrement bien conçue.

Dans quelle entreprise rêveriez-vous de faire de la com?

Je suis bien ici et maintenant.

Quelle qualité doit impérativement posséder un professeur?

La pédagogie est une qualité essentielle pour enseigner.

Quels sont vos hobbies?

La photographie, les nouvelles technologies: deux aspects liés à mon métier dans la communication. Et sinon, la musique: je joue de la harpe celtique depuis mon enfance.

Qui suis-je?

concours



F. Imhof © UNIL

Vous avez été nombreux à reconnaître **Francesco Panese**, professeur associé à l'Institut des sciences sociales. Floriane Roch, du Service des immatriculations et inscriptions, a remonté le tirage au sort.

Qui se cache derrière: PREMIER SECOURS – SÉCURITÉ – INCENDIE?

Merci d'envoyer vos suggestions à uniscope@unil.ch

Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses. L'heureux-euse gagnant-e se verra offrir un objet de la boutique UNIL.

Impressum

ISSN 1660-8283 | Uniscope, p.p. 1015 Lausanne | Unicom, service de communication et d'audiovisuel | Tél. 021 692 20 70, fax 021 692 20 75 | uniscope@unil.ch, www.unil.ch | Editeur **Unicom, Université de Lausanne** | Directeur d'édition **Philippe Gagnebin (Ph.G.)** | Rédactrice en chef **Francine Zambano (F.Zo)** | Rédaction **Cynthia Khattar (C.K.) + Sophie Badoux (S.B.) + Nadine Richon (N.R.) + David Spring (DS)** | Direction artistique **Edy Ceppi** | Graphisme et mise en page **Joëlle Proz** | Correcteur **Marco Di Biase** | Photo couv. **Felix Imhof** | Impression **PCL Presses Centrales SA** | Arctic Volume White 90 gm², sans bois | Publicité **Go! Uni-Publicité SA** à Saint-Gall tél. 071-544 44 70, nadine.zuercher@go-uni.com | A participé à ce numéro: **Patrice Fumasoli**

Les propos tenus dans l'*uniscope* n'engagent que leurs auteur-e-s.

